

Maître François LIEURADE

Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE NEUF JANVIER

A LA REQUETE DU :

LE CREDIT LOGEMENT, Société financière au capital de 1.253.974.758,25 €, ayant son siège social à Paris 3ème au 50, Boulevard de Sébastopol, immatriculée au RCS PARIS 302.493.275, agissant au nom et pour le compte du CREDIT LYONNAIS, ayant son siège social à LYON (69) 18, rue de la République et son siège central à Paris 2ème, 19, Boulevard des Italiens.

agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 29 rue Pierre Butin à PONTOISE (95300) – Tél + 33 01 34 20 15 62 – Fax + 33 01 34 20 15 60, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 8 décembre 2016.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description d'un appartement, d'une cave et d'un emplacement de parking ainsi décrit :

COMMUNE DE DOMONT (VAL D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 3 rue du Maréchal Joffre cadastré section AV numéros 195 lieudit « rue du Général Delanne » pour 2 ha 78 a 46 ca et 312 lieudit « 3 rue du Maréchal Joffre » pour 71 a 68 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété comprenant état descriptif de division publié le 14 décembre 1962 volume 1813 numéro 1, modifié par acte publié le 24 février 1992 volume 1992 P numéro 1007, portant sur les lots suivants sis 5 chemin des Essarts :

- LOT NUMERO SOIXANTE SEIZE (76) : dans le bâtiment C, un appartement situé au rez-de-chaussée, milieu gauche, comprenant entrée, cuisine, quatre pièces, wc, salle d'eau, ainsi que les 412/120.000èmes des parties communes générales et les 584/10.000èmes des parties communes du bâtiment C ;
- LOT NUMERO QUATRE VINGT DOUZE (92) : dans le bâtiment C, une cave, ainsi que les 6/120.000èmes des parties communes générales et les 19/10.000èmes des parties communes du bâtiment C ;
- LOT NUMERO SEPT CENT QUATORZE (714) : un parking ainsi que les 12/120.000èmes des parties communes générales et les 1/162èmes des parties communes au parking extérieur.

Dont sont propriétaires Monsieur TAVARES DA SILVA Manuel Fernando et Madame TAVARES DA SILVA Christiane née LATREILLE, ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, Thérèse YALAP-YANAN huissier de justice de la SELARL François LIEURADE titulaire d'un
office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18, rue Parmentier soussignée,**

Déférant à cette réquisition, je me suis transportée 5, chemin des Essarts à Domont (Val d'Oise) correspondant à l'adresse postale du bien sus désigné.

Où étant ce jour sur place à 9 heures 30, en présence de Messieurs Antoine Michalski, serrurier, Nicolas Lefebvre et Thibault Caumont, témoins et de l'entreprise CERTIMMO,

J'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Monsieur CANTREL Eddy se présente à moi et m'invite à pénétrer dans les lieux après que je lui ai attesté de mes qualités et identités et lui avoir présenté ma carte professionnelle. Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et me précise occuper les lieux avec sa compagne Madame TAVARES Sophie et leurs deux enfants, en vertu d'un bail.

Sur ma requête, le locataire m'a transmis le 21 janvier 2017 copie du bail en cause, lequel est annexé au présent acte.

Les lieux consistent en un appartement (lot n°76), situé au rez-de-chaussée milieu gauche composé d'une entrée desservant une salle de séjour, une cuisine, une salle d'eau, un WC, trois chambres et une buanderie.

L'immeuble présente des façades à l'état d'entretien. L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

Les coordonnées du syndic de l'immeuble sont les suivantes :

VERT FONCIE
23 Rue de la Fraternité
95460 Ézanville
01.85.43.05.53

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Un dégagement d'entrée :**

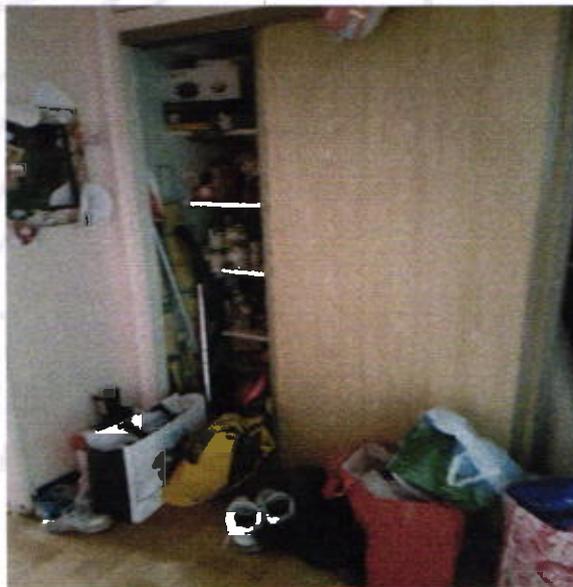
La porte palière qui permet d'y accéder est en bon état.

Le revêtement recouvrant le sol est à l'état d'usage.

Les peintures des murs et du plafond sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- un interphone
- un point lumineux central.
- Un placard.



- **Le séjour :**

Le sol recouvert de plastique souple est à l'état d'usage

Les peintures des murs sont également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central
- Une porte fenêtre à trois vantaux à simple vitrage équipée de volets pliants en mauvais état.



- La cuisine:

Le revêtement du sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Un double évier et une série de placards bas et hauts.
- Une fenêtre à deux vantaux à simple vitrage équipée de volets pliants métalliques.



- **La salle d'eau:**

Le carrelage du sol est à l'état d'usage.

Le carrelage des murs est à l'état d'usage et la peinture au plafond est en mauvais état.
La peinture est marquée de taches noirâtres en sous face de plafond.

L'équipement comprend :

- Une douche.
- Un lavabo surmonté d'un miroir sur lequel sont fixés deux points lumineux de part et d'autre.
- Une ventilation mécanique.





- Les WC :

Le carrelage du sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un bloc WC
- Un point lumineux central
- Une ventilation mécanique.



- **La première chambre :**

La moquette recouvrant le sol est à l'état d'usage.

Le papier peint des murs est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Une fenêtre à deux vantaux à simple vitrage équipée de volets pliants métalliques.



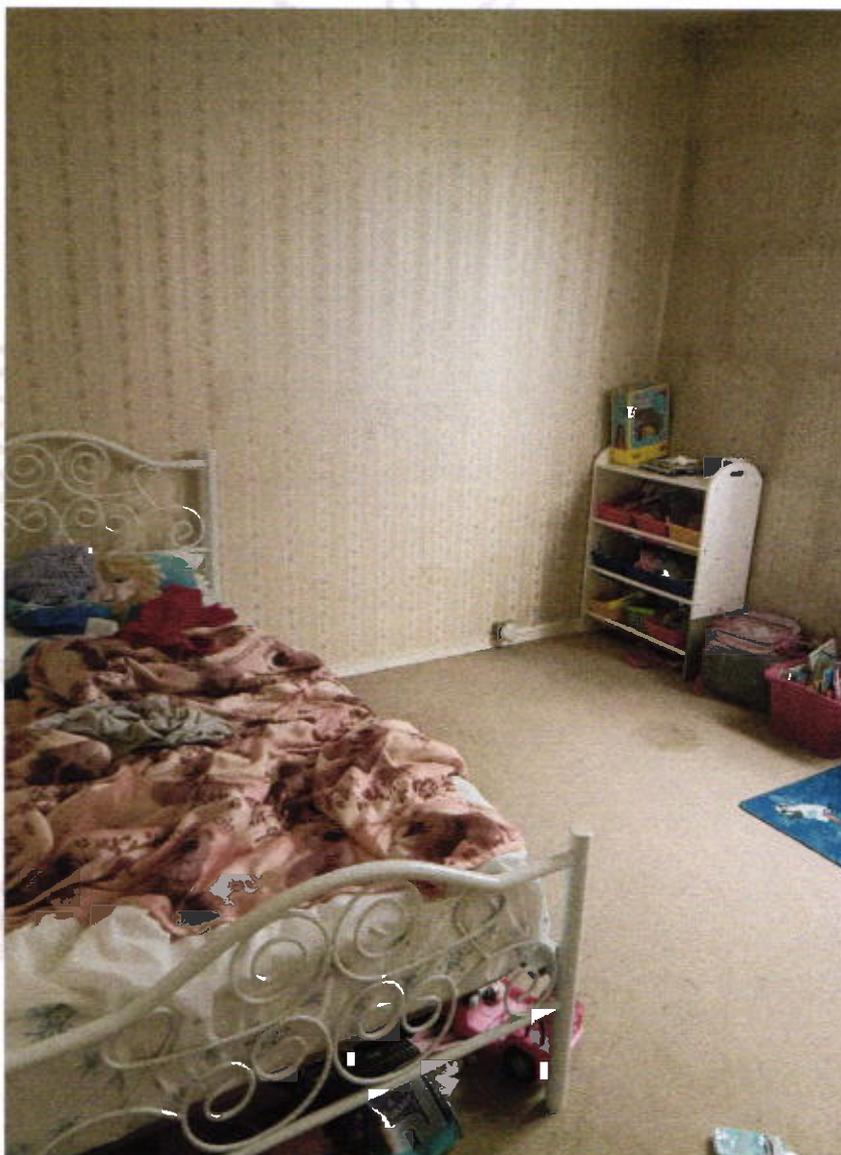
- **La deuxième chambre :**

Le sol recouvert de plastique souple est à l'état d'usage.

Le papier peint des murs est également à l'état d'usage.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Une fenêtre à deux vantaux à simple vitrage équipée de volets pliants métalliques.



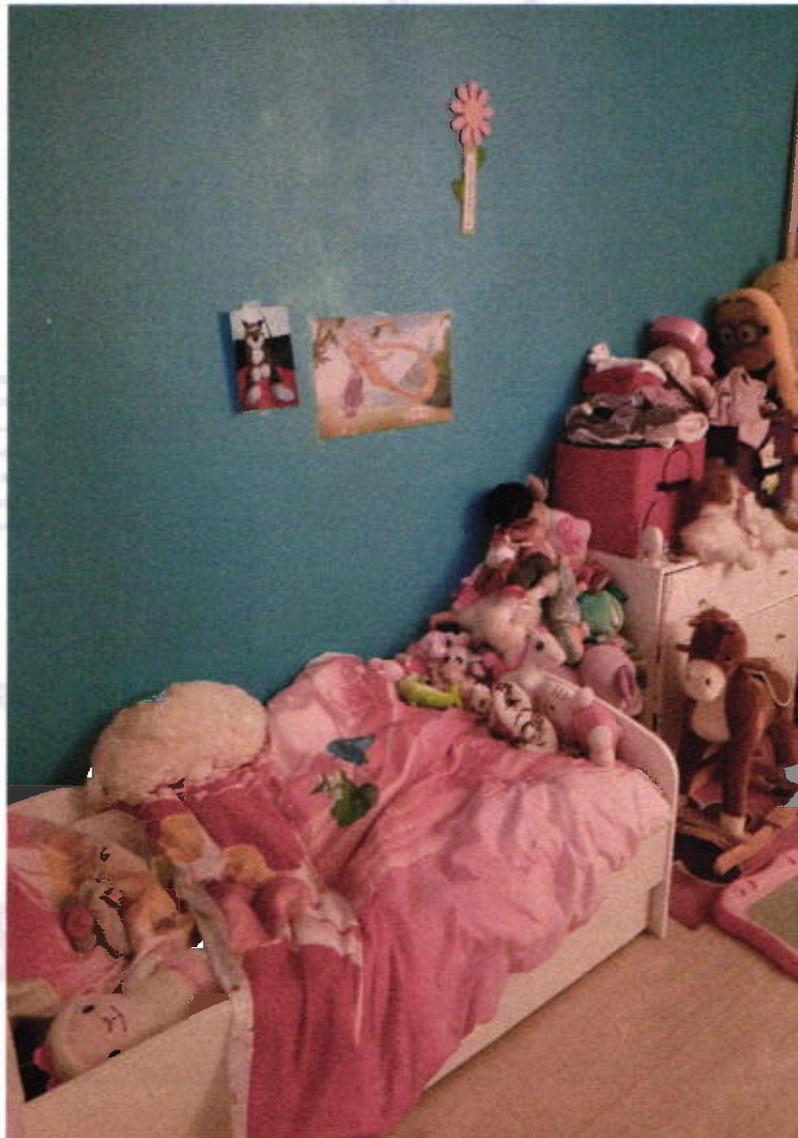
- La troisième chambre :

Le plastique souple recouvrant le sol est en bon état.

La peinture des murs est également en bon état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.
- Une fenêtre à deux vantaux à simple vitrage équipée de volets pliants métalliques.



- **La buanderie :**

Le carrelage recouvrant le sol est à l'état d'usage.

La peinture des murs est en mauvais état.

L'équipement comprend :

- Un point lumineux central.



Les lieux sont chauffés par le système de chauffage collectif.

***EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT***



Constat du 9 Janvier 2017
Page 12 sur 12



CONTRAT DE LOCATION

Entre : Mr et Mme TAVARES

Et : Mlle TAVARES Sophie et Mr CANTREL Eddy

Pour la location de l'appartement F4 n°5 RDC situé au 5 chemin des Essarts 95330 DOMONT

Pour une durée de 6ans soit du 15/02/2009 au 15/02/2015.

Contre un loyer de 700€ par mois.

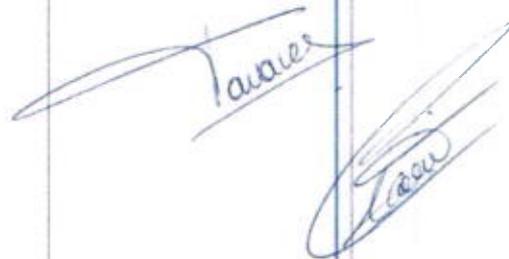
Fait à Domont,

Le 16/02/2009

Signatures Loueurs



Signatures locataires



CONTRAT DE LOCATION

Entre : Mr et Mme TAVARES

Et : Mlle TAVARES Sophie et Mr CANTREL Eddy

Pour la location de l'appartement F4 n°5 RDC situé au 5 chemin des Essarts 95330 DOMONT

Pour une durée de 6ans soit du 16/02/2015 au 15/02/2021.

Contre un loyer de 750€ par mois.

Fait à Domont,

Le 16/02/2015

Signatures Loueurs



Signatures locataires

